ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Impôts fonciers dus le 7 décembre 2021

Date de début : 19 novembre 2021
Date de fin : 6 décembre 2021
Nunavut **45 s**

Le ministère des Finances souhaite rappeler aux propriétaires **à l’extérieur d’Iqaluit** que le versement des impôts fonciers est dû le 7 décembre 2021.

Les avis d’imposition ont été envoyés le 8 octobre 2021. Si vous n’avez pas reçu le vôtre, veuillez nous en informer en courriellant à propertytax@gov.nu.ca ou en composant le numéro sans frais 1 800 316-3324. Le paiement peut se faire par chèque, par mandat, par carte de crédit, en ligne ou en personne. Pour payer en personne, rendez-vous au bureau local du ministère des Finances d’Igloolik, de Rankin Inlet, de Cambridge Bay, ou d’Iqaluit.

C’est votre responsabilité de payer vos impôts à temps. Après le 7 décembre 2021, toute portion impayée de l’impôt foncier peut être assujettie à des frais d’intérêts et votre nom pourrait se retrouver sur la liste des arriérés d’impôt foncier.

Pour d’autres informations, veuillez appeler au 1 800 316-3324 ou courrieller à payrolltax@gov.nu.ca.

###

Relations avec les médias :

Weichien Chan
Gestionnaire des communications
Ministère des Finances
867 975-6818
FinanceComs@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca.*
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca*.

Communications